



LE PETIT LAUZERTIN ILLUSTRÉ N°41

Dépot légal n° 213 - Composition et impression : Mairie de Lauzerte

JANVIER 2000

LE MOT DU MAIRE

Au cours des âges, les calendriers ont été bâtis suivant les civilisations, les religions, de façon arbitraire.

La pression médiatique et mercantile fait de ce 1er janvier 2000 un événement surfait en occident.

Le nombre 2000 est avant tout un symbole et l'année 2000 une étape où l'on met les compteurs à zéro. Sachons en profiter pour oublier les rancœurs, gommer les différences artificielles, pour que notre monde progresse vers la paix.

Sachons aussi en profiter pour que nos villages bâtissent sereinement leur avenir, dans l'harmonie.

Que l'année 2000 soit l'année d'un renouveau pour tous.

C'est le vœu que j'adresse de tout cœur à chacun.

Alain CHAUVE

SOMMAIRE

- 1 Le mot du Maire.
- 2 La Communauté de communes Quercy-Pays-de-Serres
- 3 La page municipale
Échos de l'Office de Tourisme
- 4 La page scolaire et associative
- 5 La page sportive
- 6 Le Centre de Secours de Lauzerte



HEUREUSE ANNÉE 2000

PRÉVENTION ROUTIÈRE

L'hiver n'est pas fini... Le comité départemental de la Prévention Routière recommande la plus grande prudence. Les nouvelles **plaquettes d'information** sur les grandes causes d'insécurité ainsi que les **guides** destinés aux jeunes motards et conducteurs sont mises à la disposition du public.

Contacts : Hôtel des Intendants, place du Maréchal Foch - 82000 Montauban - 05 63 63 22 84.

- LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES QUERCY-PAYS-DE-SERRES -

Créée le 31 décembre 1998, entre les Communes de Bouloc, Lauzerte, Montbarla, Sainte-Juliette, Sauveterre et Tréjols, la Communauté de communes Quercy-Pays-de-Serres a pour objet d'assurer le **développement économique, social et culturel** ainsi que **l'aménagement du territoire**, dans un souci d'amélioration des conditions de vie.

Le conseil communautaire se compose de 14 membres :

- Président : M. Alain Chauve.
- Vice-Présidents : M. André Ballésio, Mme Monique Deligne, MM. Serge Roos, Daniel Bernines, Maurice Flourens.
- Autres membres : Bernadette Tauran, Jean-Paul Richard, Christian Badoc, Claude Gibert, Maxime Rodriguez, René Baccou, Georges Lomède, Yvon Pagès.

Différentes commissions se sont réunies au cours de l'année. Voici le compte rendu de ces diverses réunions.

Commission Habitat et Services à la population

Présidente, responsable des services : Mme Géraldine Manton

Présidente, responsable de l'habitat : Mme D. Vandewalle

La Communauté de communes a choisi de déléguer l'exercice de cette compétence à la bibliothèque « Pierre Sourbié » (association loi 1901). Une convention sera passée entre la Bibliothèque et la Communauté pour fixer les missions de services publics que devra rendre la bibliothèque. Elle gèrera les différents stocks (écoles ; mairies), les ouvrages de la bibliothèque de Lauzerte, et la partie du fonds départemental mise à disposition.

Les livres circuleront entre Lauzerte et les points relais, le bibliobus devant être supprimé.

Le Plan Local Action Jeunesse

Ce plan a démarré en septembre 99. Il aura une durée de trois ans. Pour ce dernier trimestre 99, 50.000 francs ont été obtenus et répartis entre les associations suivantes : l'Adpic, la Bibliothèque, le Goujon lauzertin, le Domaine équestre, Traces et Diagonales et le CLSH (les lutins du Quercy).

De nouvelles aides pourront être demandées, sur la base de projets en faveur des jeunes de 8 à 18 ans.

Contactez la communauté au 05.63.94.64.78

Contrat temps libre enfance

Ce contrat avec la Caisse d'Allocation familiale permet d'obtenir des aides pour réduire les dépenses de la Communauté en faveur des enfants de 0 à 6 ans et des enfants de 6 à 18 ans. Ces aides permettront, par exemple, d'aider la communauté de communes à soutenir le fonctionnement d'une future crèche, dont la création est à l'étude.

ASPAM

Une convention a été signée avec l'ASPAM de Montaigne-de-Quercy de façon à faire bénéficier du service de portage des repas à domicile les personnes âgées de plus de 60 ans et handicapées.

Commission économie

Présidente, responsable du tourisme : Mme Monique Deligne

Président, responsable de l'agriculture : M. Claude Gibert

Au cours de la saison touristique 99, la fréquentation des visiteurs a été en hausse. Cependant il faut souligner l'insuffisance des capacités d'hébergement de vacances qui entraîne un manque à gagner par l'impossibilité de fixer la clientèle qui ne fait que passer. Rappelons qu'il existe des aides pour la rénovation du patrimoine bâti en vue de la création de meublés de tourisme (gîtes, chambres d'hôtes, etc.). Renseignements dans les mairies.

L'instauration d'une taxe de séjour est à l'étude. Pour cela,

une concertation sera organisée avec les hébergeurs concernés.

Une convention va être signée entre la Communauté de communes et l'Office de Tourisme pour confier à l'Office les missions d'accueil et de promotion touristique.

Dans le but d'améliorer la qualité de l'accueil dans nos communes, il a été décidé d'organiser un **concours de fleurissement des propriétés privées** qui se déroulera fin juillet 2000, une bourse d'échange sur ce thème sera mise en place au printemps.

Commission voirie

1^{er} Président : M. Serge Roos,

2nd président : M. André Ballésio

Rappel de la réglementation :

Après la réalisation d'un inventaire de l'ensemble des chemins ruraux, la commission voirie a décidé

- que les chemins existants seront pris en charge pour l'entretien à 100%, sur une largeur de 3 m,
- qu'il n'y aura pas d'intervention en régie sur du domaine privé.

Le « point-à-temps » a été effectué sur les chemins suivants : Brasseur, Calvet, Deligne, Lasguignes, Lasjeunies, Moro, Raboin, Richard.

La réfection complète a été effectuée sur les chemins :

Agri-Quercy, Cnops-Vandewalle, Jean dit Demaud.

La communauté de communes nous fait bénéficier de services supplémentaires :

1 - le débroussaillage sur les chemins d'accès aux habitations. Cette année, nous avons droit à une journée de travail, ce qui a permis le débroussaillage des chemins suivants : Feuga Daniel ; Cnops-Vandewalle ; Lardy ; Lasguignes ; Bercegol et le château d'eau.

2 - le service du tracto-pelle (exemple : fossés des chemins d'accès aux habitations).

Commission environnement

Présidente : Mme Bernadette TAURAN

Ordures ménagères

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères a été perçue, pour 1999, de la même façon qu'auparavant. Pour l'an 2000, la commission intercommunale a décidé d'asseoir la taxe d'enlèvement sur le foncier bâti et de fixer le taux à environ 6%.

Celle-ci apparaîtra sur votre feuille d'imposition « foncier bâti » 2000. **Bien entendu cette taxe se substituera à la redevance (ou à l'ancienne taxe) jusqu'à présent prélevée par la commune.**

Il faut s'attendre à une augmentation régulière de cette taxe, l'élimination des déchets devenant de plus en plus coûteuse.

De nouveaux moyens se mettront progressivement en place : collecte ou tri sélectif.

La collecte de ces déchets recyclables s'effectuerait dans des containers munis d'un couvercle de couleur différente. Une chaîne de triage existe déjà sur le secteur de Montech, d'autres seront peut-être prévues dans le département.

Nous rappelons qu'en ce qui concerne le verre, il est impératif d'utiliser les containers prévus à cet effet. Ceci est d'autant plus important que le verre détériore les fours à l'incinération, ce qui occasionne des réparations très onéreuses.

Ligne T.H.T.

La communauté de communes a voté à l'unanimité une motion pour s'opposer au passage de cette ligne.

Travaux réalisés par les employés communaux

- Réalisation d'une ruelle entre la rue des Tanneurs et celle de la Brèche
- Taille ; entretien et nettoyage du monument aux morts
- Installation de prises de courant sur la place pour le marché et les festivités
- Nettoyage et désherbage des cimetières
- Pose des décorations de Noël (illuminations et sapins)
- Travaux sur le réseau d'assainissement
- Désherbage et nettoyage des rues (même en période de fêtes, les cadeaux canins qui jalonnent les rues ne sont pas forcément appréciés !)
- Travaux de maintenance sur le réseau d'éclairage public
- Installation et mise en service de la nouvelle horloge
- Participation aux festivités
- Travaux de plomberie dans le logement de fonction de la poste

PLAN DE CIRCULATION

En collaboration avec la Gendarmerie Nationale et la D.D.E., un nouveau plan de circulation va être mis en place en ville :

- stationnement du côté gauche, rue du Château, de la Garri-gue et de la Gendarmerie,
- accès interdit à la Place des Cornières par la Porte du Fetge,
- sens unique (montée) pour la route Neuve.

Par ailleurs, la mairie a acheté à M. Brondoni une parcelle sur laquelle sera aménagé un parking, près du faubourg.

RAPPEL PRATIQUE

En conformité avec la loi, les **Fiches d'état civil** ne seront délivrées que sur présentation de documents officiels :

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance des personnes concernées, pour une **fiche familiale**.
- Livret de famille ou extrait de naissance ou carte d'identité, pour une **fiche individuelle**.

Merci

DOSSIERS À RETIRER EN MAIRIE

Indemnités compensatoires de handicaps naturels 2000, prime compensatrice ovine, prime monde rural
Les demandes devront être déposées ou adressées directement à la DDAF avant le 31 décembre 2000.

IMPORTANT

La loi n° 99-471 du 8 juin 1999 tendant à protéger les acquéreurs et propriétaires d'immeubles contre les termites et autres insectes xylophages a instauré une obligation pour les occupants d'immeubles contaminés d'effectuer une déclaration en mairie. Mairie de Lauzerte. Ces déclarations doivent être faite avant le 27 janvier 2000 à la mairie afin d'être transmises aux services de la Préfecture.

ETAT CIVIL 1999

Second semestre

NAISSANCES

ARIEN Olivier – Place du Marché – 09/07
FONT Jérémie – Péries – 05/08
MASCHERETTI Mattéo – Larché – 28/08
GUEUSQUIN Maxime – Les Nauzes – 06/09
REY Adrian – Marty-Paga – 28/10
FAVROT Louis – Las Bordes – 13/11
TAURAN Julien – St Fort – 29/11
BACOU Éloïse – Faubourg d'Auriac – 29/11

MARIAGES

AVENEL Sébastien – MORO Céline – 03/07
REY Francis – ASSAMBONG Florence – 03/07
ARIEN Emmanuel – TAMBORINI Florence – 17/07
BACH Sébastien – GUEUSQUIN Hélène – 07/08
PIRIOU Fabrice – FERNANDEZ Annie – 21/08
BEGUÉ Eric – SALEVIEILLES Marie-Pierre – 21/08
MULLER Paul – COSTELLOE Gillian – 04/09

DÉCÈS

18 décès - 3 transcriptions de décès

ÉCHOS DE L'OFFICE DE TOURISME

Administration générale.

L'Office de Tourisme a conclu une convention avec la Communauté de Communes de Quercy-Pays-de-Serres, collectivité assurant désormais la compétence du développement touristique. Ce contrat précise les missions que la Communauté de Communes délègue à l'Office de Tourisme et les moyens attendus pour les mettre en application.

Cette convention, nécessaire à une gestion sereine et durable, sert également de document contractuel de base pour la demande de reclassement de l'Office de Tourisme. En effet, avec pour objectifs de renforcer les Offices de Tourisme et de développer la qualité des services rendus, notre Fédération Nationale a mis en œuvre de nouveaux critères de classement qu'il nous appartient d'appliquer.

Meublés de Tourisme.

Pour mieux informer les éventuels propriétaires de locations saisonnières, nous avons réalisé un petit dossier de synthèse récapitulant la procédure à suivre pour effectuer une demande de classement préfectoral " Meublé de Tourisme ". C'est la démarche minimale nous permettant de faire la promotion de ces hébergements. Nous présentons également les labels existants, " Gîtes de France ", " Clévacances ", et l'intérêt d'intégrer une démarche qualité.

➔ Dossier " Meublés de Tourisme, Mode d'emploi ", disponible à l'Office de Tourisme et dans chaque Mairie de la Communauté de Communes.

Nos vœux pour l'an 2000.

Toute l'équipe de l'Office de Tourisme vous présente ses meilleurs vœux pour l'an 2000.

Souhaitons très fort que cette nouvelle année, si chargée de symboles, soit plus que jamais propice au désir d'échanger, de partager. Qu'elle nous donne à tous la volonté d'accueillir et de rencontrer " l'autre ", le visiteur comme le voisin. Le tourisme y gagnera un peu et les Lauzertins beaucoup. W.M

Après réflexion avec les membres de la bibliothèque intercommunale, nous souhaiterions reconstituer la mémoire d'antan en ce qui concerne l'école d'il y a cent ans. Nous commençons par rechercher tout ce qui peut constituer un fonds de documentation (cahiers d'élèves, livres d'école, récompenses : bons points, distribution de distinctions honorifiques, prix ... ; punitions, carnets de notes) ainsi que le matériel (plumiers, encriers, porte-plume, plumes, buvards, cartes murales de géographie, planches de sciences, baguette du maître), tout ce qui était dans la classe...

Recherchez dans vos greniers, vos caves et vos archives, ce sera pour la mémoire des jeunes générations.

La Bibliothèque intercommunale, L'Office de Tourisme

École Maternelle P. LEYGUE

Compte à rebours 1999 :

- ♦ Vendredi 17 décembre : accueil du Père Noël par les élèves et de nombreux parents sur la place des Cornières. Arrivée remarquée et pétaradante sur des motos conduites par le Moto-Club de Cazes-Mondenard.
- ♦ Vendredi 10 décembre : spectacle de Noël offert à tous les enfants du Bassin à la salle des fêtes de Cazes-Mondenard. Cette année encore, le Ballet-Théâtre Esclandre a émerveillé tous nos petits avec "Keyo et les 2 mondes" et leur ballet.
- ♦ Vendredi 03 décembre : participation au Téléthon.
- ♦ Vendredi 28 novembre : participation à la Journée de l'Arbre.
- ♦ Vendredi 19 novembre : loto au profit de l'école. Nous remercions toutes les personnes qui ont permis la réussite de cette soirée, par leur présence fort appréciée, par leur participation active pour les tâches matérielles ou par leurs dons.
- ♦ Vendredi 22 octobre : journée découverte, pour les plus grands, à la forêt de Montech.
- ♦ Vendredi 15 octobre : rencontre sportive au stade Georges Dausse, à Lauzerte, pour tous les enfants du bassin, de 2 à 6 ans.

Comme on peut le constater, les activités dans l'école et hors de l'école sont nombreuses. Mais celles que nous évoquons ne sont que la partie visible du travail effectué, jour après jour, pour le développement harmonieux des enfants qui nous sont confiés.

Forts de ce constat, nous avons profité des journées d'interruption pour "recharger les batteries", afin de préparer la reprise au mieux.

Nous souhaitons à tous une Nouvelle Année la meilleure possible.

Les enseignantes

École Publique Élémentaire M. ARTIS

Au cours des premiers mois de l'année 2000, les 100 élèves de l'école retrouveront le "Château" rénové et rythmeront à nouveau la ville haute.

Les élèves participeront à la soirée occitane le 5 février à Miramont, défileront pour le carnaval le 10 mars à Lauzerte, chanteront au "Cœurs d'enfants" à Cazes le 24 mars et se rendront au "Printemps des Lectures" à Roquecor le 31 mars.

Un trimestre où ils s'impliqueront donc dans l'animation de la cité. C'est maintenant le rôle de l'école qui s'attache aussi toujours à apprendre aux élèves à dire, lire, écrire, compter et à devenir des citoyens du monde.

Bonne année à tous et rendez-vous le 28 janvier au loto organisé par l'Association des Parents d'Élèves.

L'équipe pédagogique

LE COLLÈGE

Tout d'abord, permettez-moi au nom de toute la communauté scolaire de formuler des vœux pour que cette année 2000 soit celle de la réussite pour tous les élèves et qu'elle apporte à chacun d'entre vous ce que vous êtes en droit d'espérer.

J'espère que les événements climatiques récents vous auront épargnés. Le collège, quant à lui, a peu souffert et cette reprise de Noël n'a pas été perturbée.

La fin de l'année a été marquée par les conseils de classes et par la soirée du loto qui s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Encore une fois merci aux très nombreuses bonnes volontés qui en ont assuré l'organisation.

Les mois qui viennent vont être l'occasion pour les familles et les élèves de troisième de préciser la préparation de leur orientation. Le jeudi 10 février, les trois classes, avec leurs professeurs principaux, participeront au « Forum des métiers » à Montauban. Des réunions et séances d'information destinées aussi aux parents sont prévues.

Le dernier conseil d'administration a adopté, entre autres, le programme des **voyages et sorties éducatives** : pour les classes de 3^{èmes} et 4^{èmes}, le Pays de Galles, du 8 au 15 avril ; pour les élèves de la chorale, Venise, du 30 mai au 4 juin ; pour ceux de l'Association Sportive, St-Antonin Noble-Val, du 5 au 9 juin ; les cinquièmes découvriront le Sidobre, du 20 au 23 juin.

Lauzerte, sera le théâtre d'un événement exceptionnel puisque le collège participe à l'organisation des **chorales départementales**, le 12 mai prochain. Quand on sait le travail qui est fait dans tout le secteur en général et au collège en particulier autour du chant choral, on mesure l'importance d'une telle manifestation qui se déroulera dans la Salle des jeux tranquilles.

J.-C. Bagnérès

LES LUTINS DU QUERCY

Créée en 1996, l'association Les Lutins du Quercy développe et intensifie ses actions en direction de la jeunesse du Pays-de-Serres.

Pour les enfants, à partir de 5 ans, elle organise tout au long de l'année scolaire des ateliers éducatifs dans le cadre des Mercredis-Culture.

Au cours des vacances, le centre sera ouvert du lundi au vendredi, de 7 h 45 (avec la possibilité d'arrivées échelonnées jusqu'à 9 h 30) à 18 h, aux dates suivantes :

- ♦ 21 février – 3 mars
- ♦ 17 avril – 28 avril
- ♦ 3 juillet – 1er septembre

Le coût est de 50 F (animations et repas)

Des aides de la CAF et la MSA 82 sont possibles.

Renseignements : 05 63 94 71 50

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE Pierre SOURBIÉ

Dans le cadre de l'opération « Alors... raconte ! » qui fête son cinquième anniversaire, nous aurons le plaisir de recevoir Alain LE GOFF,

conteur breton, et son spectacle « Le bistrot du grand large ».

Cette soirée conte aura lieu le 21 janvier, à 20 h 30, dans la salle polyvalente du collège (accès par l'escalier extérieur).

Le pot de l'amitié et des pâtisseries clôtureront cette soirée.

La bibliothèque organise, sous l'égide de Marion Mudde, un **concours de dessins** ouvert aux enfants et aux adultes dont le thème est dessiner ou créer un jeu de société », avec les pièces

nécessaires. Dessins et créations seront déposés avant le 11 mars à la bibliothèque.

Messieurs les enfants de Daniel Pennac fera l'objet de notre prochaine « Rencontre autour d'un livre », fixée au 8 février, à 20 h 30.

Les « Amis de la bibliothèque » tiennent à votre disposition les cartes d'adhérents pour l'an 2000.

La cotisation pour les phonogrammes est toujours de 15 F.

Au seuil de l'an 2000, nous présentons tous nos meilleurs vœux.

M.B.

L'U.S.L. RUGBY

L'USL Rugby a deux co-présidents heureux : Jean-Claude Guesquin et Bernard Rey.

En effet, la mi-saison passée, l'équipe phare se trouve à une confortable cinquième place, place qualificative pour la suite du championnat, d'autant qu'elle reçoit les équipes placées devant elle au classement.

L'équipe II fournit également un jeu très attractif et se trouve elle aussi en bonne position pour la qualification.

Enfin l'École de rugby regroupe une vingtaine de jeunes sportifs. Sous la houlette de Gérard Cuquel, aidé de Yann Housée et Jean-Pascal Rey, nos jeunes représentent le club dans le département et même à l'extérieur.

Jean-Pierre Bezombes et Alain Fournier, anciens joueurs de l'U.S.L. Rugby, entraînent les seniors parmi lesquels nous notons le retour au club de joueurs ayant fait leurs premières armes à l'école de rugby. Ils sont aidés par Basile Monesma qui chaperonne l'équipe II.

L'U.S.L. Rugby, club aux structures solides où le ciment est fait de camaraderie et d'amitié, regarde sereinement l'avenir, après être monté en Première Série l'an dernier.

Au seuil du Nouvel An, l'U.S.L. Rugby présente ses vœux de réussite à toutes et à tous et vous donne rendez-vous au loto, le 15 janvier.

Le bureau.

ÉCHOS DES SECTIONS de l' A.S.C.Q.B.

TENNIS DE TABLE

Cette section comprend actuellement 15 adhérents. Elle pourrait cependant en accueillir davantage vu le matériel dont elle dispose. Malgré tous les efforts déployés par son responsable Monsieur Guy VARIN, l'effectif n'arrive pas à augmenter. Les résultats obtenus depuis le début du championnat sont très bons. La section engagée en départementale II termine première de la poule. En championnat individuel départemental catégorie cadet le jeune FEUGA Cyprien obtient la sixième place sur 18 concurrents. Anaïs BERTELLO, quant à elle, n'a pas pu disputer toutes les rencontres en catégorie régionale en raison d'une blessure. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

VOLLEY BALL

Avec un effectif de 21 licenciés cette section a pu engager trois équipes en championnat UFOLEP. Chaque équipe joue dans une poule comprenant 12 clubs. A mi-parcours du championnat elles sont toutes les trois classées en milieu de tableau.

Coup de projecteur sur l'équipe A

Elle joue dans une poule très relevée où l'on trouve les meilleures équipes du département. Elle est composée des éléments suivants : BOUÉ, BESSIÈRES, DELTEIL Eric, DUGAS, FROUIN, LAPÈZE, avec comme remplaçants BOUDET, NIEL et ROUX. Tous font preuve d'une grande solidarité et prennent les matchs avec sérieux sans faire une fixation sur le résultat. Considérée intrinsèquement comme l'équipe la plus faible du groupe, son classement est d'autant plus méritoire.

Les deux autres équipes, à l'image de l'équipe fanion, jouant avec le même esprit, obtiennent des résultats très satisfaisants. L'excellente ambiance qui règne dans la section permet d'envisager une belle saison sportive.

U.S.L. FOOTBALL

Equipe I

Si l'on se réfère aux résultats obtenus la saison dernière à la même période du championnat on ne peut qu'être satisfait du parcours de l'équipe fanion. Sur 8 rencontres jouées en championnat elle totalise 14 points soit : 4 victoires, 2 nuls, 2 défaites à l'extérieur. Elle occupe la 4^{ème} place au classement. Cette équipe possède la deuxième défense et la troisième attaque de la poule. Avec un minimum de chance, quelques points supplémentaires auraient pu être glanés. Les résultats sont donc satisfaisants dans l'ensemble. Si la suite du championnat se déroule aussi bien que la saison précédente, où nous n'avons enregistré que des victoires lors de la phase retour, on peut envisager une accession dans la catégorie supérieure. C'est le vœu que nous formulons à l'aube de l'an 2000.

Equipe II

Elle ne connaît plus de problème d'effectif et d'encadrement. C'est un point positif par rapport à la saison dernière. Les résultats par contre durant la phase aller sont très mauvais. Une victoire, un nul et cinq défaites. Il faut dire, à leur décharge, que nos réservistes ont manqué et souffert de ce petit plus qui bien souvent transforme le résultat du match en victoire. On sent que de nets progrès se font jour, que cette équipe acquiert une certaine cohésion. Ces éléments laissent envisager une phase retour bien meilleure.

École de football

L'équipe des benjamins est formée d'un amalgame de benjamins et de poussins. Elle ne peut donc espérer réaliser pour l'instant de bons résultats. Un encadrement plus rigoureux serait nécessaire.

Les moins de 13 ans à 7 après avoir joué seulement deux matchs durant la phase aller (beaucoup d'équipes de la poule ayant déclaré forfait) viennent d'entamer la deuxième phase par une victoire.

Remerciements

Nous adressons nos plus vifs et sincères remerciements aux dames de l'intendance qui se dévouent sans compter pour préparer les repas des joueurs les soirs d'entraînement.

Vœux du Nouvel An

Au seuil de l'an 2000, les membres du bureau souhaitent à tous les joueurs, petits et grands, à tous les sympathisants, à tous les sponsors qui soutiennent leur action, de joyeuses fêtes de fin d'année. Ils leur présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le Secrétaire, A.B.



AÏKIDO

Comme les précédentes sections elle fonctionne remarquablement. L'effectif adulte atteint 22 licenciés. Depuis le mois d'octobre, un cours spécifique pour enfants vient de s'y greffer. Ouvert aux jeunes de 7 à 13 ans, ce cours a lieu le lundi, de 19 heures à 20 heures. Si votre enfant est intéressé par cette discipline, veuillez contacter Madame Dominique DUPEYRON (Tél 05 63 04 13 09).

Vœux du nouvel an

Le bureau de l'A.S.C.Q.B présente à tous ses adhérents ses Meilleurs Vœux pour l'an 2000.

Le Secrétaire, A.B.



- LE CENTRE DE SECOURS DE LAUZERTE -

Cette année encore l'activité des Sapeurs-Pompiers a été importante. On constate une baisse sensible des incendies et une augmentation des accidents de la circulation qui ont fait 2 morts sur notre secteur.

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 1999

2 Médecins-Capitaines, 2 Officiers, 5 Sous-Officiers, 3 Caporaux, 13 Sapeurs, 10 Jeunes Sapeurs-Pompiers

BILAN DES SORTIES

45 accidents de la circulation, 47 secours à victimes, 57 accidents divers, 30 incendies, 30 préventions accidents, 48 sorties diverses, 7 sorties sans intervention.

TOTAL : 264 interventions.

FORMATION

Jean-Luc RODIÉ a suivi un stage d'Adjudant et passé avec succès l'examen.

Christian MURET a suivi les cours de conduite hors chemin et réussi l'examen.

Loïc QUINIOU, a suivi les cours et réussi l'examen au T-G-O.

Une session de formation de secourisme AFPS ouverte au public a été organisée en octobre et novembre avec 12 candidats et candidates.

RECRUTEMENT

Recrutement du Sapeur BOISSIÈRES Mathias qui était S-P à St Cernin, dans le Cantal.

DÉPART À LA RETRAITE

C'est avec un pincement au coeur que notre camarade le Médecin-Capitaine Jacques COUDERC a pris sa retraite le 1^{er} avril 1999. Il était entré au Corps dès son arrivée à Lauzerte, en 1970. Nous tenons à le féliciter et à le remercier pour sa carrière exceptionnelle et pour tout le travail qu'il a fait au service du corps et de la population.

Nous lui renouvelons tous nos souhaits de longue, heureuse et paisible retraite dans la région de Caussade.

CARNET NOIR

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Jean BROUSSE, âgé de 87 ans et d'Arnaud LAVENELLE, âgé de 84 ans,

Entré au corps à sa création, Jean BROUSSE avait été S-P à Lauzerte de 1947 à 1972, et Arnaud LAVENELLE de 1953 à 1969.

Nous renouvelons nos sincères condoléances à toutes les familles.

DÉCORATIONS au cours de la Ste Barbe 1999

Médaille d'honneur -échelon vermeil- au Sergent Christian MURET.

Médaille de l'Union Départementale -échelon vermeil- au Lieutenant Max LAPALU.

Médaille de l'Union Départementale -échelon argent- au Sergent/Chef Jean-Luc RODIÉ.

NOMINATIONS au cours de la Ste Barbe 1999

Médecin Catherine VIGOUROUX au grade de Capitaine.

Caporal/Chef Christian MURET au grade de Sergent.

Caporal Jean-Pierre CARDINALI au grade de Sergent.

Sapeur Bastien LAPALU au grade de Caporal.

SAINTE BARBE.

La Sainte Barbe 2000 sera fêtée le samedi 29 janvier 2000, à Lauzerte.

Les Sapeurs-Pompiers remercient toute la population pour l'accueil qui leur a été réservé lors de la présentation du calendrier 2000.

TÉLÉTHON 1999

Une fois de plus, la mobilisation de notre commune et des communes voisines a été bonne : une soirée conviviale et une collecte comparable à celle de l'an dernier : 20 575 F.
Un grand merci à tous !
Et rendez-vous dans moins de 11 mois...

Association de Développement Quercy-Pays-de-Serres

L'association Quercy-Pays-de-Serres a mis en place, depuis le 03-01-2000, une nouvelle action destinée à toute personne éprouvant des difficultés dans sa vie sociale et/ou professionnelle.

L'objectif est d'apporter une aide efficace en matière d'information, d'orientation et de soutien dans les démarches à effectuer, qu'il s'agisse de recherche d'emploi, de formation, d'accès aux mesures sociales et/ou de reconnaissance des droits de chacun.

Une animatrice vous accueillera dans les locaux de l'association (rue du Millial 82110 Lauzerte), le lundi, le mardi et le jeudi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, et le vendredi de 9 heures à 12 heures.

Vous pouvez contacter Mme Jeannette Estève au 05-63-94-64-78.